

Pour sortir de l'impasse, il va falloir pousser les murs !



Le bal des hypocrites

Nous sommes entrés dans l'ère de l'état-entreprise, aussi, nous devrions nous méfier des dépliant publicitaires qu'utilise le gouvernement pour « communiquer ». La « concession » proposée par E. Philippe pour sortir du conflit engendré par son projet de réforme des retraites est un leurre grossier. Seuls les VRP syndiqués qui ont accepté de participer à la mise en scène de ce « dialogue social » peuvent présenter le report éventuel de l'âge pivot pour 10 ans comme une « victoire ». La vérité, c'est que l'âge de départ à la retraite à taux plein à 64 ans est maintenu dans le projet de loi et que les pensions baisseront bien d'environ 30% pour les fonctionnaires si on s'en tient au mode de calcul proposé. Par ailleurs, ce report de l'âge pivot sera réintroduit par ordonnances d'ici trois mois par le gouvernement si les syndicats et le patronat ne trouvent pas d'accord. Il n'y aura pas plus d'accord pour les retraites que pour l'assurance chômage puisque le MEDEF veut un allongement de la durée du travail à 65 ans et que les syndicats « réformistes » veulent un maintien du départ à 62 ans. Finalement, dans l'étude d'impact du projet de loi, ce n'est pas 64 ans mais 65 ans qui est annoncé comme âge d'équilibre. Cet âge augmentera par la suite progressivement pour tendre vers 67 ans !

Double peine pour les profs

Pour les travailleuses et travailleurs de l'éducation, ce « compromis » en trompe l'oeil n'est pas seulement un leurre, c'est un piège ! Il se trouve que, de tous les salarié·es, les enseignant·e·s et le personnel de l'enseignement supérieur et recherche (ESR) ont le plus à perdre financièrement. Pour mettre à niveau nos pensions afin qu'elles ne baissent pas, comme l'a promis les ministres Blanquer et Vidal, il faudrait relever fortement nos salaires, d'au moins 40% en moyenne. Pour l'heure, l'état employeur cotise à hauteur de 74% du salaire brut de chaque agent pour provisionner les caisses de retraites. La future réforme prévoit que la contribution employeurs (état compris) seraient à hauteur de 28% du brut. Les « économies » faites par l'état à cette occasion seraient d'environ 35 milliards par an. Voilà de quoi satisfaire les critères européens de diminution de la dépense publique et surtout voilà comment on déséquilibre un système à l'équilibre financier en créant un déficit en coupant les recettes. C'est ce déficit que le COR (conseil d'orientation des retraites) agite pour justifier la création de l'âge d'équilibre.

De plus, le Conseil d'État a rendu un avis très sévère sur

la réforme des retraites, estimant ne pas avoir eu le temps de « garantir au mieux la sécurité juridique » de la réforme et pointant également le choix de recourir à 29 ordonnances...

On achève le mammouth

Baisse des pensions, recul de l'âge de départ, ça fait déjà beaucoup. Mais il s'agit d'achever le mammouth. Cette réforme est une occasion pour obliger les profs à regarder vers un avenir dans lequel le métier serait redéfini par le gouvernement. De toutes les personnes mobilisées contre la réforme des retraites, les enseignant·e·s et le personnel de l'ESR sont aussi les seul·e·s qui sont soumis·e·s à un chantage ministériel. Les ministres entendent nous imposer une redéfinition de notre métier pour pouvoir bénéficier d'une « revalorisation » amortissant, dans une proportion qui reste complètement dérisoire même si elle reste à définir, les pertes liées à la réforme.

« Blanquérisation » du métier d'enseignant·e ?

Le ministre fantasme un « professeur du 21 siècle » et les rêves de Jean-Michel sont nos cauchemars. Si on s'en tient à la bande-annonce, le prof de demain sera « annualisé » sur son temps de travail, payé au « mérite » sous forme de primes, « bivalent » dans le secondaire (enseignant deux matières, pratique pour les remplacements), effectuera plus d'heures en semaine et sera en stage « forcé » pendant les vacances. Toutes ces « pistes » sont évoquées dans les ouvrages programmatiques du ministre et dans les « recommandations » de la cour des comptes qui servent de boussole au démantèlement des droits sociaux et des services publics.

Se battre vraiment ou subir sans fin ?

Personne ne défendra les profs à leur place et rien ne se fera sans rapport de force. Il n'y a pas d'autres solutions que la grève et la mobilisation pour signifier notre force en bloquant nos lieux de travail et en nous dégageant du temps pour rejoindre les autres secteurs en lutte. Bien sûr, les fonctionnaires ont été mobilisé·e·s plus que toutes ces dernières années et beaucoup ont reconduit les grèves et multiplié les actions. Mais il ne s'agit pas d'être « entendus », il s'agit maintenant de contraindre le gouvernement à nous respecter et à respecter nos conditions de vie et de travail.

Manifestation interprofessionnelle mercredi 29 janvier 2020
à 13h30 au départ de la manufacture de Tabacs



SYNDICAT CNT Education Du RHÔNE

44, rue burdeau 69001 Lyon (métro croix paquet)

Mail : educ69@cnt-f.org Web : www.cnt-f.org/cnt69/